

Les comptes à intérêt garanti Manuvie

Risque et volatilité

Les comptes à intérêt garanti (CIG) Manuvie offrent de bons rendements et un degré de sécurité élevé. Vous choisirez ces comptes si vous avez besoin d'une sécurité garantie pour votre placement et si vous pouvez vous engager à conserver celui-ci pendant une certaine période. Ces comptes offrent un rendement stable et présentent un risque minimal, étant garantis par l'actif général de la Financière Manuvie.

Nature des comptes à intérêt garanti

Comme les certificats de placement garanti (CPG) offerts par les banques et les sociétés de fiducie, les CIG sont assortis d'un taux d'intérêt garanti à compter du jour où vous effectuez votre dépôt jusqu'à l'échéance du placement. À l'échéance, le montant initial de votre placement et les intérêts courus sont replacés pour une même durée, à moins d'instructions contraires transmises à la Financière Manuvie avant la date d'échéance.

Les cotisations affectées aux CIG portent intérêt au taux en vigueur au moment du dépôt. Les intérêts sont crédités au compte mensuellement, mais ils sont composés annuellement. Les cotisations versées dans un CIG se capitalisent jusqu'à la fin de la durée choisie, au taux garanti en vigueur à la date de réception des fonds par le siège social de la Financière Manuvie. Un CIG produit des intérêts composés, c'est-à-dire que le taux d'intérêt garanti s'applique à la fois au capital et aux intérêts.

Particularités des comptes

- Rendement garanti si le compte est conservé jusqu'à l'échéance
- Capital et intérêts garantis par l'actif de la Financière Manuvie
- Durées offertes : 5 ans
(codes respectifs : 1005)

Protection offerte par les comptes à intérêt garanti

La Financière Manuvie est l'un des membres d'Assuris. Si une institution financière membre d'Assuris devient insolvable, le client pourrait avoir droit à une protection contre la perte de son épargne et de son revenu de retraite. Pour connaître le plafond de cette couverture, veuillez communiquer avec Assuris au 1-866-878-1225.

Volatimètre

Comptes à intérêt garanti Manuvie

